

Le transport aérien au Canada : Préservation et relance de l'industrie



Le transport aérien au Canada : Préservation et relance de l'industrie

Unifor et l'industrie du transport aérien au Canada

Unifor représente 20 % des 75 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie du transport aérien du Canada. Nos membres travaillent dans tous les sous-secteurs de l'industrie notamment comme pilotes, représentant(e)s du service à la clientèle, contrôleur(se)s aériens, spécialistes des services de vol, mécanicien(ne)s d'aéronefs, préposé(e)s dans les aéroports et agent(e)s de bord. Ils transportent des gens et des marchandises vers des destinations nationales et internationales partout dans le monde.

La pandémie de la COVID-19 a ravagé l'industrie du transport aérien du Canada. Au cours d'une année normale, l'industrie contribue quelque 10 milliards de dollars au PIB du Canada, mais en avril, le PIB annualisé a chuté à seulement 300 millions de dollars. L'industrie a réduit sa capacité de 90 % et des milliers de travailleurs ont été mis à pied. Les travailleurs de l'industrie et leurs employeurs, y compris les transports aériens, les aéroports, NAV CANADA et les préposé(e)s des services au sol, ont contribué à contrôler la pandémie en limitant la capacité et même en interrompant l'ensemble des services. Le confinement a duré plus longtemps que prévu et à ce moment-ci, la crise ne semble pas près de se terminer. Le gouvernement doit prendre différentes mesures pour aller de l'avant et assurer la relance de l'industrie, c'est-à-dire préserver et soutenir l'industrie lorsque des restrictions de voyage demeurent en place, et lever les restrictions lorsqu'il est sécuritaire de le faire.

La reprise réussie des déplacements et du tourisme fait partie intégrante de la relance économique globale du Canada. En exerçant une vigilance soutenue et en respectant des lignes directrices fondées sur la science en matière de santé et de sécurité, nous croyons que l'industrie des voyages et du tourisme peut reprendre ses activités avec confiance et prudence. Plus tôt les entreprises du secteur redémarrent, plus tôt elles regagneront leur autonomie et cesseront de compter sur les diverses mesures financières offertes par les gouvernements.

État actuel de l'industrie

Le confinement découlant du coronavirus a été plus important et a duré plus longtemps que plusieurs s'y attendaient. Face au problème, les transporteurs aériens ont réduit leur capacité de plus de 90 %, et ces transporteurs ainsi que les aéroports ont pris au sérieux la protection de la santé publique. Les plus récentes estimations indiquent que l'industrie n'atteindra pas de nouveau sa pleine capacité avant au moins trois ans. Cette situation a des répercussions sur les recettes de tous les employeurs de l'industrie du transport aérien, y compris les transporteurs aériens, les aéroports et NAV CANADA. Les travailleurs et l'industrie ont continué de redéfinir leurs attentes quant à la reprise des vols et mis en place des mesures de santé et de sécurité afin d'assurer la sécurité des déplacements jugés essentiels.

Les recettes générées étant très maigres, les employeurs ont été forcés de procéder à des mises à pied. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a permis de s'assurer que le plus grand nombre de personnes possible reçoivent la plus grande partie de leur salaire antérieur possible, mais elle a été peu populaire. Bon nombre d'employeurs signalent qu'il est trop coûteux, dans le cadre de ce programme, de garder actifs des travailleuses et des travailleurs qui ne travaillent pas. Le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) a été offert aux grands employeurs, mais son application est jusqu'à présent insignifiante. Différentes raisons expliquent probablement cette faible popularité, et des employeurs

considèrent que certains détails du programme, surtout les taux d'intérêt et les modalités de remboursement, sont irréalistes sur le plan financier étant donné l'horizon temporel inconnu pour une éventuelle reprise économique. Nous croyons qu'un soutien aux entreprises sera nécessaire pour préserver et stimuler l'industrie au fur et à mesure que nous traversons la crise.

En raison de l'incertitude du marché, les employeurs de l'industrie du transport aérien ont commencé à apporter des changements aux services offerts en modifiant leurs stratégies de tarification ou en éliminant des itinéraires. Dans certains cas, certains exploitants ont même diminué leurs prix pour attirer la clientèle, une stratégie qui pourrait au bout du compte aggraver le problème. Une réduction permanente des services dans les petites communautés ne peut tout simplement pas être l'héritage de cette pandémie, les services aériens étant souvent essentiels à leur viabilité économique. Le gouvernement doit agir pour préserver et soutenir l'industrie.

Partout dans le monde, les gouvernements sont intervenus pour soutenir leurs industries locales. À l'échelle mondiale, les transporteurs aériens ont reçu un soutien financier de plus de 120 milliards de dollars américains, la majeure partie sous forme de prêts et de subventions salariales et une autre partie provenant de garanties de prêt et de capitaux propres. En réalité, parmi les pays qui accueillent les 20 plus grands transporteurs aériens du monde, le Canada est le seul qui n'a pas apporté d'aide dans ce secteur précis. Un programme de soutien ciblant l'industrie au Canada sera nécessaire pour rassurer les consommateurs et les travailleurs que les transporteurs aériens s'en sortiront intacts et que les emplois demeureront.

Reprise des vols

L'Union européenne considère maintenant le Canada comme un pays sécuritaire et les gens peuvent voyager de l'Union européenne vers le Canada sans se mettre en quarantaine. Alors que le Canada continue d'aplatir la courbe et d'en apprendre davantage sur la façon de prévenir la propagation de la COVID-19, il est impératif que le gouvernement établisse aussi des critères clairs pour ouvrir les frontières aux pays sécuritaires et réduire ou éliminer les exigences de quarantaine généralisées, ce qui permettra ainsi aux travailleurs et à leurs employeurs de planifier l'avenir.

La reprise sécuritaire des vols dépend de deux facteurs : l'assouplissement indispensable des restrictions et des ordonnances du gouvernement, ainsi que la confiance des consommateurs dans la sécurité des industries du transport aérien et du tourisme.

Unifor a travaillé sans relâche auprès de plusieurs employeurs de l'industrie des voyages et du tourisme, dont des hôtels, des transporteurs aériens et des aéroports, pour mettre en place des protocoles de santé et de sécurité qui augmenteront la sécurité des travailleurs et des voyageurs. Ces protocoles incluent notamment s'assurer que les travailleuses et travailleurs ont accès à un équipement de protection individuelle appropriée, établir des mesures de nettoyage et de décontamination plus strictes, appliquer des mesures adéquates d'éloignement social et physique, et élaborer un plan d'intervention contre la pandémie.

Les scientifiques continuent d'en apprendre davantage tous les jours sur le virus et sa propagation, et au fur et à mesure que nous comprenons mieux la situation, nous élaborons des plans plus efficaces en matière de santé et de sécurité.

Recommandations d'Unifor

Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent prendre des mesures pour préserver et soutenir l'industrie canadienne du transport aérien aujourd'hui et demain, en offrant notamment du soutien aux entreprises et des programmes de subventions salariales, ainsi qu'en ouvrant prudemment les frontières au fur et à mesure que les provinces et les autres pays deviennent sécuritaires. À cette fin, Unifor recommande que le gouvernement :

- **élabore un plan national pour l'industrie aérienne** : ce plan traiterait des problèmes systémiques ayant contribué à la précarité des emplois dans l'aviation. Il créerait une stratégie nationale globale pour le secteur, traitant d'enjeux comme la création d'emplois de qualité, l'accès équitable au transport aérien dans les communautés rurales et autochtones, et la promotion d'une industrie plus novatrice et plus verte;
- **élabore un programme de soutien aux entreprises propre à l'industrie** : la pandémie a ravagé l'industrie du transport aérien. De nombreux employeurs ont cessé toutes leurs activités en raison des restrictions imposées par le gouvernement. Ce dernier doit prendre des mesures pour préserver et soutenir l'industrie du transport aérien afin qu'elle soit prête à redémarrer ses activités dès que les restrictions seront levées. Ces mesures devraient inclure les suivantes :
 - adapter le programme de CUGE pour l'industrie en raison des répercussions à long terme. La hausse des taux d'intérêt à court terme, comme le programme l'impose présentement, punit une industrie qui devra se relever sur une période prolongée,
 - intervenir pour prévenir la perte d'un transporteur aérien dont la fermeture serait imminente en raison de la pandémie,
 - établir des conditions exécutoires strictes dans le cadre des programmes de sauvetage des entreprises dans l'industrie du transport aérien afin d'assurer sa survie et de garantir que les bénéfices reviennent aux travailleuses et travailleurs, et non aux cadres et aux actionnaires;
- **corrige la SSUC** : l'application de la SSUC n'est pas très répandue. Unifor a présenté ses observations au gouvernement fédéral lors des consultations sur la SSUC du 5 juin 2020. Le syndicat a formulé plusieurs recommandations, dont quatre qui profiteraient directement à l'industrie du transport aérien :
 - inclure des primes d'assurance-maladie, des cotisations aux régimes de retraite et d'autres avantages non imposables dans la définition de rémunération admissible,
 - collaborer avec les gouvernements provinciaux pour alléger ou rembourser l'impôt-santé obligatoire des employeurs et les primes d'indemnisation des accidents du travail pour les employés en congé payé,
 - permettre aux employeurs d'appliquer à l'avance les manques à gagner prévus à la période de demande de la SSUC,
 - établir un mécanisme pour offrir une subvention salariale complémentaire aux employeurs dans les secteurs qui n'ont pas encore repris leurs activités ou dont la

majorité des travailleuses et travailleurs sont toujours en mise à pied;

- **planifie la reprise des vols en établissant des protocoles stricts de santé et sécurité** : la compréhension par les scientifiques du virus et de la façon dont il se propage continue d'évoluer. L'Union européenne a récemment déclaré que le Canada était un pays sécuritaire pour les voyages internationaux. Alors que le Canada continue d'aplatir la courbe et d'en apprendre davantage sur le virus et la façon dont il se propage, Unifor recommande que le gouvernement formule des protocoles sécuritaires de reprise des vols qui incluent les éléments suivants :
 - établir des plans et des critères clairs pour l'ouverture des frontières aux pays sécuritaires,
 - établir des attentes et des lignes directrices claires sur l'utilisation par les voyageurs de l'équipement de protection individuelle ainsi que sur les comportements dans les espaces restreints,
 - élaborer des protocoles de santé et de sécurité fondés sur la science ainsi que sur les lignes directrices et les pratiques exemplaires définies par les responsables de la santé publique et les spécialistes en santé et sécurité. Les travailleurs et les consommateurs doivent savoir que les normes les plus strictes sont respectées par tous les voyageurs,
 - communiquer avec les travailleurs et les voyageurs qui ont été infectés par le coronavirus et s'assurer qu'ils ont accès à des tests de dépistage.

/klsep343